

Plan Tarn Santé

Politique départementale en faveur de l'attractivité médicale

1- Coordonner : travailler de concert avec les acteurs de la santé et des territoires

2- Accompagner : aider à l'installation des internes et médecins

3 - Promouvoir : faire connaître et faire aimer le Tarn

4 - Communiquer : structurer et valoriser l'information

1 - Coordonner : travailler de concert avec les acteurs de la santé et des territoires

➤ **Engager une convention départementale avec les partenaires institutionnels de la Santé**

Afin de mener des actions en partenariat avec les institutions, il est proposé de signer une convention avec l'Ordre des Médecins du Tarn, l'Assurance Maladie du Tarn, la Délégation Territoriale du Tarn de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord, l'Association des Maires du Tarn et le représentant tarnais de l'Union Régionale des Professionnels de Santé. Cette convention multipartenaires est en définitive l'affirmation d'un engagement collectif pour favoriser l'identification du territoire par les professionnels de santé et les conditions d'installation ou de transmission pour les médecins qui exercent ou souhaitent exercer dans le Tarn.

➤ **Constituer un état des lieux sur la situation du Tarn en matière de démographie médicale**

Le Conseil départemental du Tarn a initié fin 2017 un travail de diagnostic, avec la participation active de l'Ordre des Médecins, afin de recenser la localisation des médecins généralistes effectivement en activité dans le Tarn. Pour la première fois, des résultats cartographiés, réels et fiables ont pu constituer un état des lieux sur la situation de notre département en matière de démographie médicale. Il convient maintenant d'approfondir, systématiser et partager les résultats afin d'ajuster les interventions des acteurs impliqués.

➤ **Fédérer les partenaires et les territoires régulièrement pour décider ensemble**

Il conviendra de réunir l'ensemble des partenaires signataires, au moins une fois par an, afin de faire vivre les actions de la convention, les mesurer et décider des ajustements éventuels. Il conviendra aussi de réunir une à deux fois par an le réseau des référents « démographie médicale » identifiés au sein des intercommunalités (avec l'intérêt de connaître les dispositifs locaux quand ils existent), puis de réunir les référents politiques (à l'occasion d'une Conférence des Exécutifs).

➤ **Développer les relations du Tarn avec les Facultés de médecine**

En plus du renforcement des relations existantes avec la Faculté de médecine de Toulouse, il est proposé de nouer des relations avec la Faculté de médecine de Montpellier afin d'atteindre ce vivier de jeunes professionnels de santé et renforcer les relations entre le département, notamment le Sud, et l'Université.

2- Accompagner : aider à l'installation des internes et médecins

- **Ouvrir un numéro de téléphone unique à disposition des professionnels de santé**
Le Conseil départemental du Tarn a ouvert un numéro de téléphone unique (05 31 81 98 98, au sein du Service Aménagement du Territoire) depuis le 15 novembre 2017, à disposition des internes et médecins qui souhaitent s'installer dans le Tarn, pour les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus diverses (services, loisirs, travail du conjoint...).
- **Trouver des solutions locales pour l'installation des professionnels de santé**
Un référent territorial au sein de chaque intercommunalité tarnaise a également été identifié afin de prendre le relai si nécessaire pour trouver des solutions locales. Internes et médecins remplaçants commencent à utiliser ce canal, il convient maintenant de l'articuler davantage avec les acteurs et leurs dispositifs d'accompagnement à l'installation, et de communiquer plus largement le numéro de téléphone.
- **Financer les structures d'exercice collectif portées par les communes et intercommunalités**
En matière d'accompagnement à l'installation, le Conseil départemental du Tarn participe au financement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et Cabinets médicaux portés par des communes ou des intercommunalités. 11 équipements pour des modes d'exercice collectif ont d'ores et déjà été soutenus, pour un montant d'aides départementales de 1,25 millions €. Il est proposé de prolonger ce soutien à hauteur de 2 millions €.
- **Elargir l'accueil des médecins à destination des spécialistes**
Il est proposé d'élargir nos actions auprès des médecins spécialistes dont le Tarn manquerait : pédiatres, gynécologues, rhumatologues, chirurgiens-dentistes... cette action serait bien entendu à mener avec nos partenaires, dont l'ARS et l'Ordre des Médecins, sur la base d'un diagnostic fiable.

3- Promouvoir : faire connaître et faire aimer le Tarn

- **Etre présent lors des évènements et accueillir les professionnels dans le Tarn**
Le Conseil départemental du Tarn promeut le territoire à travers une présence assidue, un accueil et des échanges auprès des professionnels de santé lors d'évènements, salons et rencontres organisés dans le Tarn ou en dehors. Le Département et les partenaires participent par exemple à la soirée de rencontre des internes de médecine générale en stage dans le Tarn Sud avec leurs maîtres de stage au Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet, ou encore à la rentrée régionale des internes de 1^{ère} année à la Faculté de médecine de Toulouse-Rangueil. Les objectifs de ces rendez-vous sont multiples : rencontrer les étudiants en faculté de médecine, accompagner les internes en stage dans le Tarn, faire connaître le Tarn et les opportunités d'installation dans le département, faire connaître les structures médicales du Tarn...
- **Faire vivre des expériences pour favoriser des installations dans le Tarn**

Le 16 juin 2018, à l'occasion de la Journée tarnaise de médecine générale, le Conseil départemental invite l'ensemble des internes en stage dans le Tarn, ainsi que leurs maîtres de stage universitaire, à l'Hôtel Reynès. En complément des ateliers qui se déroulent la journée, le Département fera une présentation du territoire pour communiquer sur les atouts notamment culturels et naturels du Tarn. A l'issue de la journée, une « soirée découverte » du Tarn est proposée pour vivre une expérience dans le territoire jusqu'à la fin de journée (ateliers pastel ou croquants de Cordes, visites de la Cité épiscopale, virée en Deux-chevaux, apéritif dans le vignoble...)

➤ **Développer les stages pompier/découverte professionnelle dans le Tarn**

Il s'agit de mettre en place une convention avec le SDIS du Tarn et la Faculté de médecine de Toulouse pour développer des stages de découverte professionnelle avec les pompiers pour les internes.

➤ **Agir avec les associations d'internes des Facultés de médecine**

Il convient de travailler avec l'association des internes (AIMG-MP) sur leurs actions de promotion des territoires, notamment via la mise en place d'un « passeport département » qui recense les « bons plans » selon les catégories suivantes : sport, nature, culture, sorites, évènements locaux...

4 - Communiquer : structurer et valoriser l'information

➤ **Structurer l'information pour mieux répondre aux professionnels de santé**

Le Conseil départemental du Tarn souhaite structurer et valoriser l'information afin que la communication des acteurs soit la plus efficace possible pour atteindre les cibles concernées. La création d'une page dédiée à l'installation médicale est prévue dans le futur site internet du Département. Cet espace sera un point de centralisation des informations sur les aides nationales, locales, les opportunités de stage, d'installation ou de reprise d'activité. Il convient de coordonner les différents dispositifs d'accompagnement à l'installation, et de construire des messages cohérents à destination des professionnels de santé. C'est pourquoi, le Conseil départemental du Tarn propose de synthétiser sur son site internet ces différents dispositifs et de favoriser l'orientation vers les interlocuteurs adéquats selon la nature des questions pour s'installer et exercer dans le département.

➤ **Créer une page Facebook pour cibler les jeunes professionnels de santé**

Les professionnels de santé, et a fortiori les plus jeunes, utilisent fréquemment les réseaux sociaux pour se tenir informés des opportunités professionnelles et obtenir les informations sur les territoires d'installation. Il est donc proposé qu'une page Facebook « Accueil Médecins Tarn » soit créée et puisse intégrer les différents réseaux professionnels afin de diffuser efficacement les opportunités d'installation mais aussi des contenus pour promouvoir les atouts du territoire.

➤ **Valoriser les politiques départementales qui participent à l'attractivité médicale**

Il est proposé de valoriser davantage les politiques départementales qui concourent à l'attractivité médicale du Tarn, à travers la communication dédiée au plan Tarn Santé, afin de montrer le contexte favorable à l'installation des professionnels de santé. Il pourrait s'agir de communiquer sur les actions en faveur de la prévention, l'agro-alimentaire, la vie culturelle et sportive, ou en matière de cadre de vie et d'environnement... grâce à différents supports : flyers, sites web, réseaux sociaux...

➤ **Amplifier les annonces professionnelles de santé par un format d'offre attractif**

Dans la cadre de la diffusion des offres d'installation ou de stages dans le Tarn, notamment sur les réseaux sociaux, nous suggérons d'amplifier les annonces professionnelles en proposant un format attractif : photo du territoire, atouts de la localité concernée, quelques informations clés sur le cadre de vie...